



## COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION

Tél 04 72 76 01 17

psem@lyon-rhone.fff.fr

### Réunion du 20 mai 2019

**Président** : François LOPEZ (présent)

**Vice-Président** : Arsène MEYER (présent)

**Secrétaire** : Sylvie PLATROZ, Monique HABARY

**Responsable suivi** : HERVE BAUDOUX (Représentant des clubs)

**Membres du CD** : Martine GRANOTTIER - Roland BROUAT – Farid DJEBAR – Saïd INTIDAM – Bernard BOISSET – Gilles PORTEJOIE – Alain RODRIGUEZ – Serge GOURDAIN

**Représentant des commissions** : Sylvain RICHARD - Thierry PESTRITTO, - Patrice ECHINAR

### ➡ RECEPTION

- Reçu le club de l'ASVEL, le point a été fait sur la situation globale. La PSEM se rendra sur le site.

### ➡ CONVOCATION

Suite à la convocation de M. Najib MAAREF, président du FC GERLAND, rappel à l'ordre de l'importance du suivi administratif des licenciés. Dernier avertissement avant sanction.

### ➡ RAPPORT DELEGUE SURPRISE

- match du 19/05/2019 – **LYON MACCABI 1 / FC TATARE 1** en séniors D3. Pour LYON MACCABI nous demandons au dirigeant de ne pas fumer dans sa zone technique. D'autre part, un seul délégué non identifiable est resté assis sur le banc de l'équipe locale, avec un brassard à la main en première mi-temps puis plus du tout en 2<sup>ème</sup> période. Nous vous demandons d'avoir une présence sur le banc des délégués et il faut 2 délégués en séniors. Les remplaçants se sont échauffés le long de touche, du côté de leur banc, derrière la mauvaise cage.

La 2<sup>ème</sup> mi- temps a débuté en l'absence de l'arbitre de touche local, ce dernier a rejoint son poste à la 49'en traversant le terrain pendant le match. Dernier avertissement avant sanction.

- match du 04/05/2019 – FC SEVENNE/AMS TOUSSIEUX en U17 : la PSEM s'est mise en relations avec M. le Président de SEVENNE pour lui relater les faits.

- match du 11/05/2019 – CS NEUVILLE/FC VAULX EN VELIN en séniors Pro Excellence : Lu et noté

- match du 05/05/2019 – ANATOLIA 1/ET.SS TRINITE en séniors D3 : lu et noté

### ➡ REPONSE

- Mail du FC FRANCHEVILLE : la PSEM s'est mise en relation avec Monsieur PINTI Patrick, président FC Francheville, et lui a indiqué que cette affaire concerne un incident sur la voie publique.